

**CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DECEMBRE 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2023/66

QUESTION N°9

OBJET : CULTURE - MEDIATHEQUE / DEMANDES DE SUBVENTION PORTANT SUR LA REALISATION D'UNE FRESQUE MURALE ET LA REALISATION D'ATELIERS DE SENSIBILISATION ARTISTIQUE

**L'An Deux Mille Vingt Trois
Le Six Décembre
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX - Jean-Claude CHEVRIER
Adélaïde DA PAULA - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY -
Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Pascal KLINGLER - Jocelyne BINET - Josiane THOMAS
Seddik HADDOUYAT - Florence DOUILLON - Frédéric CLAUX - Nadine MEUNIER
Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER - Amélie SANDRIN - Eric NOIRET
Christophe CONNAN - Annie METAY - Eric BOSC
Mathilde MISSLIN - Christophe BATAIS - Patrick MURCIA

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Fahed HADJI a donné procuration à Claude CAUET
Isabelle CHOCHON-LAMBERT a donné procuration à Jean-Claude CHEVRIER

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Maria GUYON
Denis HOFFMANN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Adélaïde DA PAULA

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 27



N°D2023_66 – CULTURE - MEDIATHEQUE / Demandes de subvention portant sur la réalisation d'une fresque murale et la réalisation d'ateliers de sensibilisation artistique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet ci-annexé,

Vu l'avis de la Commission « Affaires culturelles » en date du 8 novembre 2023,

Considérant la nécessité de rénover le revêtement de la façade et des murs de la médiathèque,

Considérant le projet transversal et multi partenarial porté par l'équipe de la médiathèque,

Considérant que ce projet répond aux objectifs politiques en termes de culture, de lien social,

Considérant les possibles participations financières de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), du bailleur social Erigere, de l'Etat via le Contrat de ville ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à la majorité,

- ✓ **APPROUVER** le projet de fresque murale
- ✓ **APPROUVER** la réalisation d'ateliers de sensibilisation artistique
- ✓ **APPROUVER** le plan de financement suivant :
 - DRAC 9 600 € T.T.C
 - Erigere 6 480 € T.T.C
 - Etat (Contrat ville) 3 120 € T.T.C
 - Commune 4 800 € T.T.C
 - Coût total 24 000 € T.T.C
- ✓ **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter les participations financières des partenaires et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 24 dont 1 mandat

Contre : 1 (Mme Misslin)

Abstention : 4 (Mme Métay-M. Bosc-M. Battais-M. Murcia)

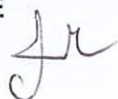
Transmis en Préfecture le : 08/12/23

Publié(e) le : 08/12/23

Exécutoire le : 08/12/23

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, POUR EXTRAIT CONFORME PIERRELAYE, LE 6 DECEMBRE 2023

LE MAIRE



MICHEL VALLADE





CULTURE ET LIEN SOCIAL :

RÉALISATION D'UNE FRESQUE ET MISE EN OEUVRE D'ATELIERS ARTISTIQUES

RÉALISATION D'UNE FRESQUE...

Si la médiathèque est aujourd'hui réaménagée et rénovée, sa façade, quant à elle, montre des signes de vétusté. Ses murs extérieurs, décrépis et lézardés, offrent une image peu reluisante de l'établissement et nécessitent à l'évidence d'être rafraîchis (Cf. Annexe 02 *Photographies de la médiathèque et du foyer-club*).

Alors que nous achevons la mise en place d'une signalétique efficace qui permet désormais à nos usagers de s'orienter au mieux au sein de la médiathèque, il semble d'autant plus opportun d'étendre cette démarche à la partie extérieure du bâtiment. L'occasion nous est ainsi donnée d'offrir à notre structure - et au foyer-club adjacent - une visibilité accrue, de surcroît gratifiante et valorisante, qui permette à toutes et à tous - notamment à celles et ceux qui ne la fréquentent pas encore - de mieux l'identifier.

Son identification induit également la notion de singularité. À l'heure où les professionnels du secteur s'interrogent sur la question de l'identité des bibliothèques, plus que de procéder au simple rafraîchissement des murs extérieurs, il s'agit là de proposer une véritable œuvre artistique, une fresque imposante et ambitieuse placée sous le signe de la Culture, à l'effigie des illustres femmes et hommes qui incarnent les arts, les lettres et les sciences par leurs prouesses et leur génie.

Il convient également d'envisager la culture dans le sens sociologique du terme, c'est-à-dire « un ensemble d'éléments qui unit ». Aussi, l'idée est-elle de donner aux Pierrelaysiens l'opportunité de s'exprimer et de choisir parmi d'éminents scientifiques, humanistes, romanciers, poètes, musiciens ou sportifs (Cf. Annexe 01 *Les personnalités proposées*), qui seraient les plus à même de partager les valeurs auxquelles ils sont attachés. Il est capital que chacun puisse s'approprier ce projet et s'y reconnaisse.

Le département du Val-d'Oise compte de nombreux artistes de rues, capables de véritables prouesses artistiques, à l'image des artistes-grapheurs du collectif Art Osons (Cf. Annexe 03 *Le collectif Art Osons : qui est-il, que fait-il ?*) dont on peut notamment admirer le travail remarquable sur les murs cergysois. Faire appel à leurs services n'offrirait pas qu'une

simple visibilité à la médiathèque. Comme un phare en haute mer, l'établissement constituerait alors un repère géographique immédiatement identifiable, et au pied duquel toutes et tous s'attarderaient, illuminés par la beauté rayonnante de l'œuvre picturale. Par la même, cette réalisation artistique participerait de toute évidence au rayonnement du quartier, dans son ensemble, et à la revalorisation substantielle du cadre de vie de ses habitants ; elle soulèverait leur fierté autant qu'elle raffermirait l'identité et l'attractivité de la médiathèque, et du paysage urbain dans laquelle celle-ci s'inscrit.

...ET MISE EN OEUVRE D'ATELIERS ARTISTIQUES

Ce projet de réalisation d'une fresque s'inscrit dans le cadre du dispositif *Culture et lien social* dont l'enjeu est de développer des actions d'éducation artistique et culturelle au bénéfice du quartier prioritaire de la ville. Aussi, notre projet doit-il s'accompagner d'actions en faveur des habitants du clos Saint-Pierre élargi. À cet égard, cinquante heures de pratiques artistiques seront proposées aux familles fidèles au centre social, aux jeunes du service jeunesse, et aux élèves bénéficiant du contrat local d'accompagnement à la scolarité. Enfin, tout habitant du quartier, qu'il participe ou non aux ateliers de sensibilisation, pourra s'approprier le projet : les réunions de concertation, ouvertes au vote, seront l'occasion pour chacun et chacune d'exprimer ses choix quant aux personnalités qu'ils souhaitent voir représentées sur la fresque.

La répartition des cinquante heures de pratiques artistiques est ainsi proposée :

- **6 heures de concertation publique** : avec le soutien des associations locales – Le conseil citoyen du Clos Saint-Pierre élargi et l'association de défense des intérêts des locataires du CSP – trois rendez-vous de concertation de deux heures sont prévues. Les membres du comité de pilotage du projet participent à ces réunions. Les élus du conseil municipal des jeunes sont également sollicités. Les votes se tiendront pendant la deuxième et troisième séance.
- **12 heures d'arts plastiques dans le cadre du CLAS**, et réparties sur trois semaines, à raison d'une heure chaque soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en mars, avril et mai 2024.
- **10 heures d'ateliers artistiques** à l'attention des familles fidèles au service social, et réparties en quatre ateliers de 2h et 3h ; les deux premiers pendant les vacances de Pâques, les deux autres en mai.

- **18 heures d'ateliers artistiques**, soit deux semaines d'intervention auprès des jeunes du service jeunesse - Une première semaine pendant les vacances de Pâques ; la seconde, début juillet.
- **4 heures** : préparation de la matinée d'inauguration (2h) + Exposition de l'ensemble des travaux réalisés en ateliers, buffet participatif et inauguration (2h)

ENJEUX

- Revaloriser le cadre de vie des habitants du quartier
- Assurer à la médiathèque et au foyer-club un regain de visibilité
- Créer du lien social en sollicitant la participation des habitants du quartier et du conseil municipal des jeunes
- Rassembler la population autour des ateliers qui accompagnent le projet
- Participer au rayonnement de la commune

PUBLIC VISÉ

- Les habitants du quartier prioritaire de la politique de la ville, et par suite, l'ensemble de la population pierrelaysienne.

CALENDRIER

J 25 05 2023	Remise du dossier de présentation du projet au syndic Immo de France + Inscription à l'ordre du jour de l'assemblée du 10 juillet.
J 06 07 2023	Remise du dossier de présentation du projet aux architectes Bruno Hubert et Michel Roy, maîtres d'œuvre du programme initial (1996) pour approbation du projet de transformation.
L 10 07 2023	Assemblée générale des copropriétaires : approbation du projet par le bailleur social Erigere
L 04 09 2023	Notification du procès-verbal de l'assemblée générale
V 27 10 2023	Convention entre la commune de Pierrelaye et l'Apès (Action Logement) pour l'obtention de l'apport financier 2023
M 07 11 2023	Réunion de négociation avec le bailleur social Erigere
M 08 11 2023	Présentation du projet aux membres de la commission culturelle

J 09 11 2023	Remise du projet de délibération au service de l'administration générale pour inscription à l'ODJ du conseil municipal du 06 décembre
V 10 11 2023	Aide financière sollicitée auprès de l'État dans le cadre de l'appel à projets « Contrat de ville »
M 15 11 2023	Dépôt du dossier d'appel à projet « Culture et lien social » auprès de la DRAC d'Île-de-France
V 17 11 2023	Inscription des dépenses et recettes au budget prévisionnel 2024
M 21 11 2023	Création d'un comité de pilotage
M 06 12 2023	Délibération du conseil municipal
L 11 12 2023	Retour du contrôle de légalité
X 2X 01 2024	Réunion de la commission d'attribution (DRAC)
V 26 01 2024	Première réunion de concertation publique en présence des élus du conseil municipal des jeunes et des membres du COPIL : présentation du projet aux habitants du quartier
X 2X 02 2024	Notification d'attribution de la subvention
V 01 03 2024	Seconde réunion de concertation publique en présence des artistes et des jeunes conseillers municipaux : sélection de vingt personnalités et expression des choix artistiques
V 08 03 2024	Rédaction du dossier de fabrication pour communiquer (affiches) sur les ateliers « Familles » du 17 et 19 avril.
V 22 03 2024	Troisième et dernière réunion publique dans le quartier du clos Saint-Pierre (en présence des élus du conseil municipal des jeunes et des membres du COPIL) : vote définitif et présentation des actions à venir
L 25 03 2024-	Du 25 au 29 mars : première semaine d'ateliers artistiques à l'attention des enfants et collégiens bénéficiaires du dispositif CLAS : quatre heures, à raison d'une heure par soir, le lundi (18h15-19h15), mardi (17h30-18h30), jeudi (18h15-19h15) et vendredi (17h30-18h30).
M 27 03 2024	Commission culturelle : réunion de bilan
X XX 04 2024	Versement de la subvention DRAC
M 02 04 2024	Assemblée du bureau municipal
V 05 04 2024	Concertation entre les membres du COPIL et les artistes du collectif Art Osons : orientations artistiques
L 08 04 2024-	Durant la semaine de vacances du 08 au 12 avril : premier cycle d'ateliers artistiques à l'attention des jeunes du service Jeunesse (Fresques, graffitis, toiles collectives, customisation de meubles). Trois ateliers de 3 heures.

- M 09 04 2024** Collage des affiches des ateliers « Familles » du 17 et 19 avril au clos Saint-Pierre.
- M 17 04 2024** Premier cycle d'ateliers artistiques à l'attention des familles résidant au Clos Saint-Pierre : de 14h à 16h, les familles, encadrées par les artistes et un photographe professionnel, réalisent des noirs et blancs des habitants du quartier...
- V 19 04 2024** ... Les portraits, une fois imprimés, sont customisés au feutre et à la peinture (3 heures de 14h à 17h).
- M 23 04 2024-** À partir du 23 et tout au long du troisième trimestre : présentation des personnalités retenues aux élèves de CM1 et CM2 (dans le cadre des accueils de classes assurés par Patricia Lazar, référente du secteur « Enfance et famille » à la médiathèque).
- L 29 04 2024-** Du 29 avril au 03 mai : deuxième semaine d'ateliers artistiques à l'attention des enfants et collégiens bénéficiaires du dispositif CLAS : quatre heures, à raison d'une heure par soir, le lundi (18h15-19h15), mardi (17h30-18h30), jeudi (18h15-19h15) et vendredi (17h30-18h30).
- M 15 05 2024** Second cycle d'ateliers artistiques à l'attention des familles résidant au Clos Saint-Pierre : de 14h à 16h, les familles, encadrées par les artistes et un photographe professionnel, réalisent des noirs et blancs des habitants du quartier...
- M 22 05 2024** ... Les portraits, une fois imprimés, sont customisés au feutre et à la peinture (3 heures de 14h à 17h).
- L 27 05 2024-** Du 27 au 31 mai : troisième semaine d'ateliers artistiques à l'attention des enfants et collégiens bénéficiaires du dispositif CLAS : quatre heures, à raison d'une heure par soir, le lundi (18h15-19h15), mardi (17h30-18h30), jeudi (18h15-19h15) et vendredi (17h30-18h30).
- M 12 06 2024** Remise du croquis définitif
- J 13 06 2024** Transmission du croquis au responsable du bureau d'étude de la ville (JM Borg) pour réalisation des plans
- V 14 06 2024-** Du vendredi 14 au mardi 18 juin inclus : réalisation des plans à annexer au dossier de déclaration préalable de travaux
- M 19 06 2024** Dépôt du dossier de déclaration préalable de travaux
- V 21 06 2024** Rédaction l'arrêté et mise en signature.
- M 25 06 2024** Signature de l'arrêté

L 01 07 2024-	Durant la semaine de vacances du 1er au 05 juillet, en après-midi : deuxième cycle d'ateliers artistiques (Fresque, graffiti, toiles, customisation de meubles) à l'attention des jeunes du service Jeunesse. Trois ateliers de 3 heures.
X XX 07 2024	Suppression de la végétation présente à l'angle de la façade de la médiathèque (Service Environnement de la ville)
X XX 07 2024	Dépôt des plaques métalliques fixées à la façade (Service Technique de la ville)
J 22 08 2024	Le délai de recours des tiers est purgé (DPT)
L 02 09 2024-	Réalisation de la fresque du 02 au 13 septembre
S 21 09 2024	Préparation de la matinée d'inauguration (en présence des habitants du quartier, des participants aux ateliers, du COPIL)
S 28 09 2024	Inauguration + Exposition de l'ensemble des travaux réalisés en ateliers + Visite commentée + Détails des étapes du projet + Buffet participatif (2 heures)
M 01 10 2024	Bilan qualitatif et quantitatif

LIEUX

- À la médiathèque, au foyer-club, dans les salles Simone Veil et Julien Lauprêtre, et au service jeunesse

PLAN DE FINANCEMENT

Le devis présenté par le collectif Art Osons s'élève à **24000€**. Afin de réunir les sommes nécessaires, **la commune de Pierrelaye**, par le biais de la médiathèque, porteuse du projet, **assumera une charge financière égale à 20% du coût global de l'opération, soit 4800€**. En complément, elle s'engage à solliciter l'aide des différentes instances concernées : le bailleur social (Erigere), l'État - par le biais de l'appel à projet du contrat de ville -, et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Les partenaires financeurs sont sollicités à hauteur des pourcentages définis comme suit :

- ✓ La DRAC : **37.5%** du coût global, soit 9000€ correspondant à l'ensemble des besoins propres à financer les ateliers artistiques au bénéfice de la population du quartier ;
- ✓ Le bailleur social Erigere : **29%** du coût global, soit 7000€, répartis en deux temps : 3500€ en 2023 et 3500€ en 2024 ;
- ✓ L'État (contrat de ville) : **13.5%** du coût global, soit 3200€.

Détail des dépenses envisagées

Réalisation de la fresque	7000 €
Location de nacelle	4500 €
Réfection de la façade	3500 €
Ateliers artistiques et concertations publiques (50h)	9000 €
	24000 €

Détail des financements sollicités

Aide sollicitée auprès de la DRAC (37.5% du coût total)	9000 €
Aide sollicitée auprès du bailleur social Erigere 2023 (14.5% du coût total).....	3500 €
Aide sollicitée auprès du bailleur social Erigere 2024 (14.5% du coût total).....	3500 €
Aide sollicitée auprès de l'État (Contrat de ville) (13.5% du coût total)	3200 €
Apport de la collectivité (20% du coût total de l'opération).....	4800 €
	24000 €

ACTEURS ET PARTENAIRES

- **Michel Vallade**, Maire de Pierrelaye
- **Chantal Claux**, adjointe aux affaires culturelles
- **Jean-Claude Chevrier**, adjoint à l'action sociale et à la solidarité
- **Claude Gauet**, premier adjoint
- **Fahed Hadji**, adjoint à la jeunesse
- **Marie-Françoise Jolly**, adjointe à l'administration générale
- **Dominique Morin**, adjoint à la gestion du patrimoine
- **Seddik Haddouyat**, conseiller municipal et président du conseil citoyen du CSP

- **Antoine Artchounin**, directeur général des services
- **Jérôme Boulanger**, directeur de l'action culturelle
- **Noël Honku**, directeur du service social et chef de projet « Politique de la ville »
- **Pascale Eyssidieux**, directrice du pôle Éducation
- **Rodrigo Martinez de la Torre**, directeur du service municipal de la jeunesse
- **Frédéric Peigneux**, directeur des services techniques
- **Marina Sorlin**, directrice du service Urbanisme et Foncier

- **Miguel-Ange Monge**, délégué du Préfet pour l'égalité des chances
- **Nathalie Simonnet**, conseillère à la DRAC d'Île-de-France
- **La société Erigere** (Groupe Action Logement), bailleur social
- **L'Apès** (Matthieu Vanderhaegen), financeur pour le bailleur social

- **Michaël Avignon**, responsable de la médiathèque municipale *Le temps des cerises*
- **L'équipe de la médiathèque municipale *Le temps des cerises***
- **Art Osons**, le collectif d'artistes
- **Olivier Auffret**, responsable Bâtiments
- **Cédric Léauté**, coordinateur du conseil municipal des jeunes
- **Le conseil municipal des jeunes**
- **Katarina Gladone**, référente « Familles » au sein du service social
- **Sophie Claes**, coordinatrice CLAS au sein du service social
- **Jean-Marc Borg**, responsable du bureau d'étude
- **Alexandra Calmelly**, instructrice du droit des sols

- **Foughali Sahli**, président de l'asso de défense des intérêts des locataires du CSP
- **Jacques Neveu**, membre de l'asso de défense des intérêts des locataires du CSP
- **L'association Valdocco**
- **Les habitants du clos Saint-Pierre élargi**

ANNEXE 01 : les personnalités proposées

LES HUMANISTES

- **Ghandi** (Inde, 1869-1948) : figure du mouvement pacifiste pour l'indépendance de l'Inde
- **Nelson Mandela** (Afrique du Sud, 1918-2013) : figure emblématique de la lutte contre l'apartheid
- **Martin Luther King** (Etats-Unis, 1929-1968) : figure du mouvement américain pour les droits civiques
- **Joseph Wresinski** (France, 1917-1988) : fondateur du mouvement des droits de l'homme ATD Quart Monde (Pierrelaye)
- **L'abbé Pierre** (France, 1912-2007) : fondateur d'Emmaüs
- **Che Guevara** (Argentine, 1928-1967) : révolutionnaire et homme politique

- **Olympe de Gouges** (France, 1748-1793) : figure du féminisme français et adversaire du système esclavagiste
- **Louise Michel** (France, 1830-1905) : figure majeure de la Commune de Paris
- **Simone Veil** (France, 1927-2017) : figure de la lutte pour le droit des femmes
- **Rosa Parks** (Etats-Unis, 1913-2005) : figure emblématique de la lutte contre la ségrégation raciale aux États-Unis
- **Nicole Girard-Mangin** (France, 1878-1919) : unique femme médecin à être volontairement allée au front lors de la 1^{ère} guerre mondiale
- **Marine Jacquemin** (France, 1952-) : l'une des premières femmes françaises reporter de guerre
- **Mère Térésa** (Inde, 1910-1997) : religieuse, prix Nobel de la paix en 1979

LES SCIENTIFIQUES

- **Emmanuelle Charpentier** (France, 1968-...) : microbiologiste, généticienne, biochimiste, prix Nobel de chimie en 2020
- **Marie Curie** (France, 1867-1934) : physicienne et chimiste, Nobel de physique (1903)
- **Irène Joliot-Curie** (France, 1897-1956) : chimiste et physicienne, Nobel de chimie (1935)
- **Jane Goodall** (Royaume-Uni, 1934-...) : éthologue et anthropologue
- **Diane Fossey** (Etats-Unis, 1932-1985) : primatologue
- **Rosalind Elsie Franklin** (Royaume-Uni, 1920-1958) : physicochimiste, pionnière de la biologie moléculaire
- **Mary Kingsley** (Royaume-Uni, 1862-1900) : exploratrice et ethnographe

- **Pierre Curie** (France, 1859-1906) : physicien, prix Nobel de physique en 1903
- **Thomas Pesquet** (France, 1978) : astronaute
- **Albert Einstein** (Allemagne, 1879-1955) : physicien, prix Nobel de physique 1921
- **Sigmund Freud** (République Tchèque, 1856-1939) : père de la psychanalyse
- **Steven Hawking** (Royaume-Uni, 1942-2018) : physicien
- **Louis Pasteur** (France, 1822-1895) : chimiste et physicien, a mis au point le vaccin contre la rage
- **Alain Aspect** (France, 1947-) : Prix Nobel de physique 2022
- **Graham Bell** (Royaume-Uni, 1847-1922) : inventeur du téléphone
- **Louis Braille** (France, 1809-1852) : inventeur du braille
- **Paul-Émile Victor** (Suisse, 1907-1995) : explorateur polaire
- **Jacques-Yves Cousteau** (France, 1910-1997) : explorateur et océanographe

LES ARTISTES

- **Georges Brassens** (France, 1921-1981) : auteur-compositeur-interprète
- **Jean Ferrat** (France, 1930-2010) : auteur-compositeur-interprète
- **Michael Jackson** (Etats-Unis, 1958-2009) : auteur-compositeur-interprète
- **Marvin Gaye** (Etats-Unis, 1939-1984) : auteur-compositeur-interprète
- **Bob Marley** (Jamaïque, 1945-1981) : auteur-compositeur-interprète
- **Bob Dylan** (Etats-Unis, 1941-) : auteur-compositeur-interprète
- **Claude Debussy** (France, 1862-1918) : compositeur
- **Django Reinhardt** (Belgique, 1910-1953) : musicien
- **Vincent Van Gogh** (Pays-Bas, 1853-1890) : peintre
- **Léon Pelouse** (France, 1838-1891) : peintre
- **Auguste** (1862-1954) et **Louis** (1864-1948) **Lumière** : ingénieurs français, pionniers du cinéma et de la photographie
- **Robert Capa** (Etats-Unis, 1913-1954) : photographe de guerre
- **Yann Arthus-Bertrand** (France, 1946-) : photographe
- **Steven Spielberg** (Etats-Unis, 1946-) : réalisateur
- **Alfred Hitchcock** (Royaume-Uni, 1899-1980) : réalisateur
- **Georges Méliès** (France, 1861-1938) : réalisateur
- **Charlie Chaplin** (Royaume-Uni, 1889-1977) : comédien, réalisateur et scénariste
- **Coluche** (France, 1944-1986) : humoriste et comédien
- **Andy Warhol** (Etats-Unis, 1928-1987) : artiste, peintre, producteur musical, cinéaste et représentant du pop art
- **Ron Mueck** (Australie, 1958-) : plasticien

- **Marcel Duchamp** (France, 1887-1968) : plasticien
- **Jean-Paul Gaultier** (France, 1952-...) : créateur de mode

- **Edith Piaf** (France, 1915-1963) : autrice et interprète
- **Nina Simone** (Etats-Unis, 1933-2003) : chanteuse
- **Billie Holiday** (Etats-Unis, 1915-1959) : chanteuse
- **Aretha Franklin** (Etats-Unis, 1942-2018) : chanteuse
- **Alice Guy** (France, 1873-1968) : première femme cinéaste
- **Marilyn Monroe** (Etats-Unis, 1926-1962) : actrice et chanteuse
- **Audrey Hepburn** (Belgique, 1929-1993) : actrice
- **Marion Cotillard** (France, 1975-) : première actrice française oscarisée
- **Agnès Varda** (Belgique, 1928-2019) : cinéaste, photographe et plasticienne
- **Coco Chanel** : créatrice de mode
- **Joséphine Baker** (France, 1906-1975) : artiste et résistante
- **Camille Claudel** (France, 1864-1943) : sculptrice
- **Frida Khalo** (Mexique, 1907-1954) : peintre
- **Miss. Tic** (France, 1956-2022) : artiste de street art

LES ROMANCIERS / ROMANCIÈRES

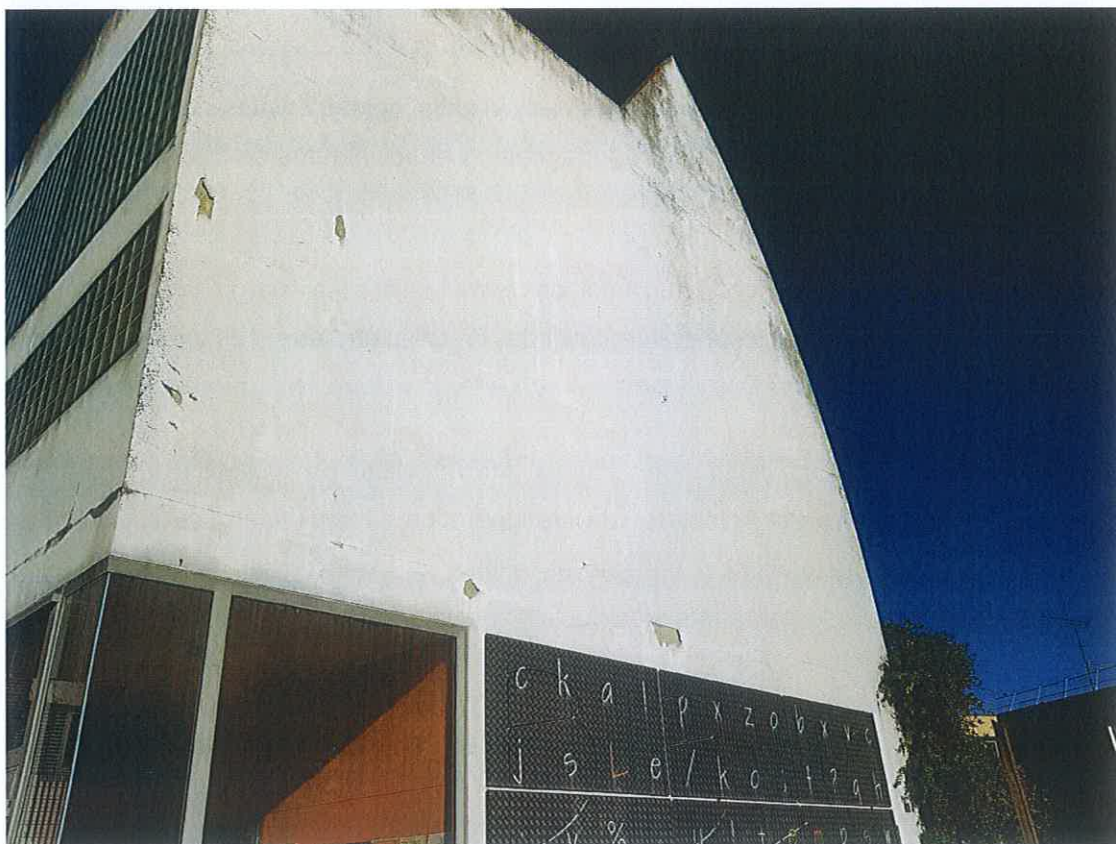
- **Victor Hugo** (France, 1802-1885)
- **Molière** (France, 1622-1673)
- **Jean de la Fontaine** (France, 1621-1695)
- **Antoine de Saint-Exupéry** (France, 1900-1944)
- **Oscar Wilde** (Irlande, 1854-1900)
- **Shakespeare** (Royaume-Uni, 1564-1616)

- **Agatha Christie** (Royaume-Uni, 1890-1976)
- **Amélie Nothomb** (Belgique, 1966-)
- **Les sœurs Brontë** (Royaume-Uni, milieu du XIXe)
- **Simone de Beauvoir** (France, 1908-1986)
- **Marguerite Duras** (France, 1914-1996)

LES SPORTIFS / SPORTIVES

- **Zinedine Zidane** (France, 1972-) : footballeur, entraîneur, champion du monde
 - **Lionel Messi** (Argentine, 1987-) : footballeur (6 ballons d'or)
 - **Cristiano Ronaldo** (Portugal, 1985-) : footballeur (5 ballons d'or)
 - **Teddy Riner** (France, 1989-) : judoka, médaillé olympique et champion du monde
 - **Rafael Nadal** (Espagne, 1986-) : joueur et champion de tennis
 - **Roger Federer** (Suisse, 1981-) : champion du monde de tennis et médaillé olympique
 - **Yannick Noah** (France, 1960-) : tennisman, vainqueur de Roland Garros en 1983
 - **Mohammed Ali** (Etats-Unis, 1942-2016) : champion de boxe
 - **Marcel Cerdan** (France, 1916-1949) : champion de boxe
 - **Raymond Poulidor** (France, 1936-2019) : cycliste
 - **Michael Jordan** (Etats-Unis, 1963-) : champion de basket
-
- **Laure Manaudou** (France, 1986-) : multiple championne de France de natation et médaillée olympique
 - **Marie-José Pérec** (France, 1968-) : triple championne olympique d'athlétisme
 - **Micheline Ostermeyer** (France, 1922-2001) : championne de France et médaillée olympique d'athlétisme
 - **Stéphanie Frappart** (France, 1983-) : arbitre de football, première femme à avoir arbitré des rencontres masculines en L1, L2 et en compétitions internationales. Élue meilleure arbitre du monde en 2019 et 2020
 - **Amélie Mauresmo** (France, 1979-) : championne de tennis
 - **Florence Arthaud** (France, 1957-2015) : détentrice du record de rapidité de la traversée de l'Atlantique Nord
 - **Jeannie Longo** (France, 1958-) : cycliste, championne du monde et médaillée olympique
 - **Laura Flessel** (France, 1971-) : multiple championne du monde et médaillée olympique d'escrime
 - **Nadia Comaneci** (Roumanie, 1961-) : considérée comme l'une des meilleures gymnastes de tous les temps
 - **Surya Bonali** (France, 1973-) : championne du monde et médaillée olympique de patinage artistique
 - **Estelle Mossely** (France, 1992-) : boxeuse francilienne, championne du monde et médaillée olympique

ANNEXE 02 : photographies de la médiathèque et du foyer-club



La façade de la médiathèque © Christophe Haine (Octobre 2022)



La façade du foyer-club © Christophe Haine (Octobre 2022)

ANNEXE 03 : le collectif ART OSONS

- **Qui est-il ?**

Art Osons est une association de promotion des arts visuels, de ses artistes et leurs œuvres, par la professionnalisation, la transmission pédagogique et sociale des savoirs artistiques et l'événementiel culturel.

Art Osons s'est créée en 2008 avec pour ambition de mutualiser les énergies des artistes et des militant-e-s du milieu socioculturel autour de la création, des échanges et de la conception de projets.

Fresques murales, graffitis, illustrations, toiles individuelles ou collectives, pochoirs, sculptures réalisées à partir d'objets de récupération, réalisations calligraphiques, décorations sur vitres, customisation d'objets et textiles ... L'association intervient auprès des jeunes, des habitants des quartiers, des publics sensibles ou en situation de handicap.

En 2020, Art Osons compte onze artistes, trente-six adhérents et plus de cinquante bénévoles mobilisés sur les actions événementielles. Ils sont sympathisants, activistes culturels ou artistes.

- Que fait-il ? Quelques exemples de réalisations :



Queen Bee réalisée à l'occasion du festival Caps Attack 2 par l'artiste Aéro © Dominique Chauvin (2019)



Fresque murale réalisée à l'occasion du festival Caps Attack 3 par le TSF Crew © Dominique Chauvin (2021)



Fresque murale réalisée à l'occasion du festival Caps Attack 3 par l'artiste Swed © Dominique Chauvin (2021)



Fresque murale réalisée à l'occasion du festival Caps Attack 1 par l'artiste Doudou Style © Céline Roblet (2017)

ART OSONS
2 Avenue du Jour
95800 CERGY
SIRET: 532 360 070 000 33
compta@art-osons.fr
06.69.59.64.51



Mairie de Pierrelaye
42 bis rue Victor Hugo
95480 Pierrelaye

Devis
N°: D2023-060
Date: 09/11/2023

OBJET : Projet global de création artistique contemporaine, dans l'espace public, avec la participation des habitants du Clos Saint Pierre à Pierrelaye.

- Actions de création artistique participative : customisation et collages photographiques, réalisations graffiti et street art sur murs et supports amovibles avec le service jeunesse, ateliers intergénérationnels, organisation collective des expositions et restitutions.
- Création d'une œuvre murale monumentale sur les façades de la médiathèque de Pierrelaye "Le temps des cerises". Direction artistique en concertation avec les artistes, le service jeunesse, les habitants du quartier et conseil municipal jeunes.

Date(s) prestation(s): À Définir
Lieu : Ville de Pierrelaye.

RÉF	DÉSIGNATION	QTÉ	PU TTC	TOTAL TTC
CREAOE	Création d'une œuvre murale monumentale	1	7 000,00 €	7 000,00 €
LOCMAT	Location de nacelle	1	4 500,00 €	4 500,00 €
NETSUR	Réfection de façade avant création	1	3 500,00 €	3 500,00 €
ACTCREA	Ateliers de sensibilisation artistiques et concertations publiques	1	9 000,00 €	9 000,00 €
			Sous-total TTC	24 000,00 €
FONC	Coordination et fonctionnement association	0	0 €	0 €

NET A PAYER 24 000,00 €

Date d'échéance : 30 jours après réception
Association non assujettie à la TVA article 293B du CGI
Mode de Paiement : Virement

Pour Accord le :
Signature :